

Bulletin Municipal



# Le Houga

## Sommaire

Edito	p 2
Vie Publique	p 3
Action sociale	p 4
Cadre de vie, sécurité et services	p 5/6
Vie Associative	p 7/8/9
Environnement	p 10/11
Enfance et jeunesse	p 12/13
Histoire et Mémoire	p 14
Services Municipaux	p 15

Le Maire et le Conseil Municipal ont  
le plaisir de vous inviter à la  
présentation des vœux  
le Samedi 9 Janvier à 19h  
à l'Espace folgarrien

**Janvier 2016**

Rédaction : Municipalité  
Conception et impression : CASTAY  
Photos : Municipalité  
Tirage 600 exemplaires  
Contact : Mairie du Houga 05 62 08 90 57  
Courriel : le-houga@wanadoo.fr

## Mot du Maire

Lors de la cérémonie du 11 novembre, je terminais mon discours par cette phrase de Jean JAURES : « Je porte en mon cœur un rêve de fraternité et de justice, et je veux travailler jusqu'au bout à le réaliser. » Deux jours plus tard, notre pays était frappé par la barbarie, par des actes exprimant la haine de la vie et la détestation de la liberté. Plus que jamais, nous devons nous unir autour de nos valeurs républicaines et les transmettre à nos enfants. Liberté Egalité Fraternité ne sont pas que des mots, ce sont des valeurs que nous devons faire vivre au quotidien. L'échelle communale est le lieu privilégié pour les mettre en pratique.

Lieu de l'administration de proximité, la commune dispose de compétences très diversifiées, dans le domaine sanitaire et social, dans le domaine de l'enseignement, dans le domaine culturel, dans le domaine sportif et des loisirs.

À ces compétences s'ajoutent celles qui correspondent à des missions traditionnelles : entretien d'une partie de la voirie communale, protection de l'ordre public local, état civil, fonctions électorales. A cela s'ajoutent également des compétences relatives à la mobilité, à l'organisation des services publics de proximité, à l'aménagement de l'espace et au développement local.

L'ensemble de ces actions relève de notre responsabilité d'élus et c'est leur articulation, et leur organisation par le biais des services municipaux dont je tiens à saluer le travail, qui permettent de concrétiser le bien vivre ensemble. Il est essentiel de maintenir un équilibre entre ces différentes compétences pour que chacun trouve sa place et puisse être un acteur de la dynamique du territoire communal.

L'action bénévole s'inscrit dans une complémentarité, elle est un des moyens de faire vivre le lien social, sachant que se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur du bénévolat. Nous devons donc œuvrer ensemble et donner envie aux jeunes générations, par notre exemplarité, de procéder de même.

L'année 2015 a commencé et se termine sur deux tragédies qui nous rappellent que rien n'est acquis et que nous devons lutter encore et encore pour sauvegarder ce qui fait notre unité. L'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule que :

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.»

Souhaitons que 2016 soit pour nous tous empreint de cet esprit de fraternité.

Patricia FEUILLET GALABERT, Maire du HOUGA



## Information Fiscalité

Vous avez reçu vos avis d'imposition concernant les taxes foncières et d'habitation.

Cette année s'est opéré le transfert de la compétence péri et extra scolaire à la communauté de communes. Ce transfert a pour conséquence une diminution de la dotation par le budget communal au budget de la caisse des écoles de 107 494 euros. Cette somme correspond principalement au transfert des emplois vers la CCBA.

Tout en gardant nos capacités d'investissement et en tenant compte de la baisse des dotations de l'état, le conseil municipal par 10 voix pour et 2 abstentions, a voté les taux d'imposition suivants

### Taxe d'Habitation :

21.47	(2015)	24.57	(2014)
-------	--------	-------	--------

### Taxe Foncière sur le Bâti :

17.08	(2015)	19.55	(2014)
-------	--------	-------	--------

### Taxe Foncière sur le Non Bâti :

94.91	(2015)	108.64	(2014)
-------	--------	--------	--------

### Cotisation Foncière des Entreprises :

22.62	(2015)	25.89	(2014)
-------	--------	-------	--------

Notre volonté est de maintenir notre capacité d'investissement, un cadre de vie et des services de qualité et de veiller à ce que la fiscalité soit un attrait pour la venue de jeunes ménages et d'entreprises.

# Vie publique

Chaque séance du Conseil municipal donne lieu à un compte rendu consultable en mairie. Nous n'abordons ici que les principaux points de l'ordre du jour des réunions.

## Séance ordinaire du 11 février 2015

- Achat du fonds de commerce Multiservices ;
- Transformation des bâtiments scolaires : attribution des lots et signature des marchés.
- Étude du système d'assainissement collectif ;
- Travaux PMR local de tennis ;
- Certificat de gestion forestière durable ;
- Adhésion bibliothèque municipale.



## Séance ordinaire du 25 février 2015

- Travaux d'éclairage public au lotissement Les Mimosas ;
- Gratification stagiaire
- Examen du protocole relatif à l'évolution pluriannuelle de la structure I<sup>er</sup>D. Dans le Gers.

## Séance ordinaire du 9 mars 2015.

- Vote du compte administratif : Commune, Eau ; Lotissements ; Caisse des écoles.
- Examen et vote du compte de Gestion.
- Affectation des résultats.
- Achat d'un tracteur et d'un broyeur ;

## Séance ordinaire du 13 avril 2015

- Choix du bureau d'études pour la révision du schéma d'assainissement ;
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- Vote des budgets. Commune, Eau ; Lotissements ; Caisse des écoles ;
- Adhésion au groupement de commandes initié par le syndicat départemental d'énergies du Gers ;
- Démarche d'évaluation des risques professionnels ;
- Travaux d'éclairage public.

## Séance ordinaire du 16 juin 2015.

- Règlement des salles de l'Espace folgarien et tarification ;
- Règlement du prêt de matériel communal ;
- Lotissement « Le Petit Bois » : achat terrain de monsieur P. Laffitte
- Accessibilité et aménagement extérieur Jardin de l'EHPAD.
- Eau potable : adhésion avec ESTANG
- Servitude chemin Lespine/Bréthous



- Travaux de transformation des écoles : avancement et autorisation de signer des avenants.

- Convention minibus avec la CCBA pour les activités péri et extra scolaires

## Séance ordinaire du 25 juin 2015

- Élections sénatoriales : élection des délégués et suppléants.

## Séance ordinaire du 22 juillet 2015.

- Location du logement de la place Laurentie ;
- Prix d'achat du terrain de P. Laffitte ;
- CCBA : renouvellement des conventions de mise à disposition des personnels éducatifs Enfance et Jeunesse ;
- Travaux d'isolation du Multiservices ;
- Salle omnisports : renouvellement de la convention avec l'ESSOR de Monguilhem ;

## Séance ordinaire du 08 septembre 2015

- Agenda d'accessibilité programmée projet de programmation et



financement ;

- Convention de prêt de la salle H. Bouqué pour des cours de



Zumba ;

- Succession Huguenin vente de parcelle ;
- Société de chasse : achat de parcelle à madame D. Desjardins
- IME : choix d'entreprises pour travaux de remplacement d'huissierie.

## Séance ordinaire du 17 novembre 2015

- Réfection de la toiture et devis de menuiserie pour le logement de la place Laurentie.
- Modification du tableau des emplois.
- Motion AICRA 32.
- Lotissement « Le Petit Bois ».
- Détermination du nom du groupe scolaire.

**La dernière séance de l'année sera principalement consacrée à l'examen du projet de fusion des Communautés de communes présenté par la Préfecture dans le cadre de la loi NOTRE (Nouvelle organisation du territoire de la République) et à l'examen de devis avant travaux.**

# Action sociale

## C.C.A.S.

### Croix rouge/réhabilitation des locaux

Le patrimoine communal est riche de bâtiments. Les anciens locaux du SAVS, des psychologues et psychomotriciens de l'IME font partie de ce patrimoine.

Ils viennent d'être réhabilités en faisant appel à une entreprise pour la toiture et en régie pour les travaux intérieurs et la peinture. Une partie des travaux est financée par le budget du CCAS. Ces locaux sont affectés à l'activité de la CROIX ROUGE.

Une VESTIBOUTIQUE, s'y est ouverte le Mercredi 18 Novembre. Elle est tenue par des bénévoles qui collectent et trient les vêtements donnés par des particuliers, une partie de ces vêtements est proposée à la vente, une autre est recyclée, une autre est destinée aux maraudes. Sont également collectés des jouets, des chaussures, de la vaisselle...

La VESTIBOUTIQUE est ouverte à tous, elle est un lieu convivial d'échanges et de solidarité.

Une permanence se tient également dans une partie du bâtiment le jour du passage de la CROIX ROUGE sur roues. Ce dispositif est destiné à aller vers les plus vulnérables et à rompre leur isolement en proposant aide alimentaire et vestimentaire, accès aux produits d'hygiène, apprentissage de la langue, accès aux droits.



La réhabilitation de ces locaux communaux pour les dédiés à l'action bénévole de la CROIX ROUGE s'inscrit dans le souci de répondre à un enjeu de cohésion sociale, d'offrir un accueil de qualité garant de la confidentialité.

#### Horaires :

□ VESTIBOUTIQUE : le mercredi de 14h30 à 18h et le jour du passage de la CROIX ROUGE sur roues

□ CROIX ROUGE sur roues :

Vendredi 18 Décembre 2015	Vendredi 22 Avril 2016
Vendredi 22 janvier 2016	Vendredi 20 Mai 2016
Vendredi 19 Février 2016	Vendredi 24 Juin 2016
Vendredi 25 Mars 2016	

## S.A.A.D.

L'aide à la personne est un champ de compétences variées et complémentaires, il convient de se donner les moyens de les coordonner et de professionnaliser les acteurs de ces services.

Les interventions des agents du SAAD (Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile) ont été organisées par secteurs géographiques. Ceci doit permettre de séquencer les prises en charge sur la journée afin de répondre au mieux aux besoins des personnes.

Les agents continueront à bénéficier d'actions de formation. Des séances d'analyses des pratiques vont être mises en place à un rythme plus rapproché qu'actuellement.

Un espace fonctionnel est attribué à ce service au premier étage de la mairie. Il est accessible aux heures d'ouverture de la mairie.



Bureau Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile

## EHPAD

Les travaux d'humanisation réalisés à l'EHPAD en 2013 - 2014, ont permis une remise aux normes du bâtiment, ainsi qu'une restructuration des locaux pour

accueillir 30 résidents dans des logements individuels.

Pour permettre à nos usagers de profiter pleinement et en toute sécurité des espaces extérieurs, jardins et chemins de promenade ont été réaménagés en 2015.

Pour parfaire la sécurité de tous, l'enceinte de l'établissement sera clôturée début 2016.

Tél : 05.62.08.93.33. Fax : 05.62.08.95.74.  
Mail : ehpadlehouga@wanadoo.fr

# Cadre de vie, sécurité & services

## ENFIN !

Nous nous étions engagés à mettre tout en œuvre pour qu'un arrêté départemental soit pris afin d'interdire le passage des poids lourds en transit (sauf desserte locale) sur la RD 6. Voilà chose faite pour la sécurité et le plaisir de tous.

Depuis le 1er Juillet, la RD 6 a retrouvé une fréquentation normale.

Ceci doit permettre à l'avenir de revitaliser la traversée du village par l'implantation de nouveaux commerces, la rénovation d'habitations, la sécurité retrouvée pour les piétons et les cyclistes. Dès lors, nous pouvons programmer la rénovation de l'infrastructure routière (suppression de certains haricots, plateaux traversants...) Il va de soi que cet arrêté ne concerne pas la circulation des véhicules (camions, véhicules agricoles) de plus de 7,5t en desserte locale et ne pénalise donc pas l'activité économique du village.



## Commerces

### SPAR

Il s'agit du dernier commerce alimentaire de la commune et à ce titre il a bénéficié lors de sa création de subventions réservées à ce type d'opération. De plus la commune est propriétaire des murs du magasin.

Comme annoncé, depuis le 5 juin 2015 Mme Baquerisse exploite le fonds sous forme d'une vente prêt payé à terme d'une durée de 12 années et loue le bâtiment à la commune.

Des aménagements ont été réalisés au mois d'octobre. L'isolation du plafond permettant des économies d'énergie, a été prise en charge par la commune, propriétaire des murs. La modernisation de l'espace intérieur et extérieur a été quant à elle prise en charge par l'enseigne.

Pour compléter l'offre de service, cet espace commercial s'est doté d'une laverie depuis le mois de juillet



### PASTIS GASCON

La commune est également propriétaire du local hébergeant le commerce « Pastis Gascon ». Les locataires actuels ont demandé un réaménagement de l'accès afin de faciliter l'exploitation de leur activité. En effet, le distributeur automatique de billets se trouvait au niveau de l'entrée du magasin. Une porte aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été posée au mois de Juillet.



### NOUVEAU COMMERCE

Fin juin, un nouveau commerce s'est installé Place Laurentie, il s'agit de la « Casa Vulcain » dont l'exploitant loue l'ancienne boucherie TASTET.

## Réglementation Espace folgarien et sécurité.

Depuis septembre 2015 un règlement intérieur a été élaboré. Il définit les conditions d'utilisation des salles de l'espace folgarien. Les utilisateurs devront avoir pris connaissance du règlement intérieur avant toute mise à disposition effective.

L'espace folgarien a pour vocation d'accueillir diverses activités. Il est mis gratuitement à disposition des différentes associations de la commune du HOUGA, dans l'exercice de leurs activités habituelles ou lors de manifestations selon les modalités fixées.

Il pourra en outre être loué à des particuliers ou à des organismes ou associations extérieures à la commune en fonction des disponibilités

L'utilisation de l'Espace folgarien est réservée prioritairement aux activités organisées ou événements prévus par la commune du HOUGA, par les mouvements associatifs locaux et les particuliers résidant sur la commune.

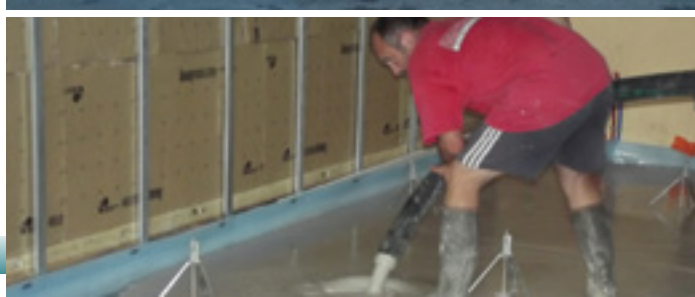
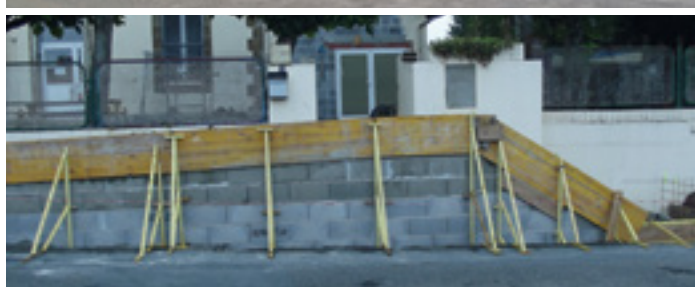
La commission de sécurité est passée le 2 Décembre 2015 afin de contrôler l'ensemble des installations du bâtiment et a levé l'avis défavorable émis en septembre 2012.

En effet, la pose d'un disjoncteur différentiel a été réalisée, les trappes de désenfumage ont été réhabilitées.

## VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET AIRES DE JEUX

Lors de la 2ème visite de la société «SOCOTEC» du vendredi 25 septembre dernier, prévue par la municipalité, tous les équipements sportifs et jeux d'enfants de la commune ont été rigoureusement contrôlés.

Lors de la 1ère visite en juillet 2014, de nombreuses observations avaient été mentionnées. Depuis Olivier LABARBE (agent des services techniques) assure régulièrement et consciencieusement la surveillance et la bonne tenue de ces équipements sportifs et aires de jeux.



## ACHÈVEMENT DU COMPLEXE SPORTIF



Les membres des commissions « vie associative » et « aménagement du territoire » se sont réunis le lundi 21 sept 2015 sur le site afin de relever les différents travaux et aménagements restant à réaliser. De nombreux points ont été notifiés :

- 1/ Boulodrome : pose de traverses de chemin de fer et empierrement.
- 2/ Fossé : Terrassement et pose d'un drain.
- 3/ Mur à gauche : empierrement, terrassement et traçage de lignes au sol.
- 4/ Fossé : terrassement et pose de caniveau grille avaloir et busage du fossé.
- 5/ Mobilier urbain : Achats et pose de bancs, table de pique nique, poubelles et panneaux de réglementation (en cours).
- 6/ Dos de la salle omnisports : Tri, nettoyage et terrassement.
- 7/ Parking : Traçage des emplacements (en cours).

# ✓ Vie associative

## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pendant l'année 2015, la bibliothèque municipale a connu un très net regain d'activité qui est dû pour l'essentiel au fait de disposer de locaux rénovés. Ceci a permis la mise en valeur de notre fond culturel, qui est important, et la création d'activités nouvelles comme une exposition de poteries anciennes avec la participation d'un potier et des élèves de l'école, des rencontres autour du jardinage avec échange de graines et de plants, des réceptions d'écrivains....

Nous avons aussi démarré un partenariat avec la TV participative gersoise « PARLEM TV », diffusée sur internet, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de se former aux techniques vidéo et de participer à la création de films.

Les prêts de livres à l'EHPAD et l'association de l'IME à nos activités font aussi partie de nos actions.

D'autres activités sont en projets et verront le jour en 2016.

Les prêts de livres aux scolaires ont été effectués très régulièrement et appréciés par les enfants qui se sont montrés très intéressés par la lecture. Regrettons toutefois que les parents n'accompagnent pas plus souvent leurs enfants à la bibliothèque pour les encourager à lire encore plus.

Rappelons que la bibliothèque est ouverte :

- le Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

- le Samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

L'équipe des bénévoles vous remercie de votre fidélité et vous souhaite une très bonne année 2016.



## A.C.C.A.

### Encore une saison réussie.

L'association communale de chasse agréée folgarienne et ses chasseurs sont au service de la population pour les différentes battues (sangliers, chevreuils, renards, pigeons, corneilles...)

L'une des missions de l'ACCA consiste en la régulation des nuisibles causant des dégâts aux cultures mais aussi des dangers pour la circulation routière. En effet, 9 sangliers et 14 chevreuils ont provoqué des accidents avec blessés mais aussi des dommages aux véhicules.

L'ACCA remercie la municipalité pour la mise à disposition d'un terrain qui servira de parking pour les véhicules des chasseurs à la maison de la chasse et de l'environnement.

En ce qui concerne le budget de l'association, il est principalement constitué des cotisations des chasseurs, des bénéfices du banquet et de la vente des chevreuils, déduction faite des bracelets à gibier.

#### Bilan des battues à mi-saison :

- 78 pigeons ;
- 50 chevreuils ;
- 32 corneilles ;
- 15 sangliers ;
- 12 renards ;

#### Bilan des piégeurs agréés :

- 92 corneilles ;
- 87 ragondins ;
- 15 renards ;
- 4 visons d'Amérique ;
- 3 fouines ;

Enfin, le Président remercie tous les chasseurs pour le temps consacré à toutes ces battues.



Photo DDM : Michel DUBUN

## NOUVELLE ANIMATION

Une nouvelle activité a vu le jour cette année : des cours de ZUMBA, animés par Chloé TREMOUSS. Ils ont lieu le Jeudi soir de 20h30 à 21h30 à l'Espace Folgarien, salle Henri Bouquet.

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

### UNE ASSOCIATION D'ÉDUCATION AU SERVICE DES ENFANTS.

La dernière assemblée générale de l'APE s'est tenue le 20 novembre sous la présidence de **Karine Brèthes** et de **Jérôme Guichanné**, en présence des autres membres du bureau : **Laurence Guichanné**, trésorière, **Sylvie Mongis**, secrétaire, ainsi que Julie Quaas, Cathy Lacourthiadz, Carole Périn, Vanessa Riazuello, (Patricia Goudenèche excusée), et monsieur Delahaye.

Après un bref rappel du rôle de l'APE comme lien actif entre parents et école et relais des interrogations éventuelles, l'assemblée a pris connaissance du bilan d'activité et des projets pour l'année scolaire en cours.

Spectacle et marché de Noël ; vente de gâteaux ; carnaval et repas couscous ; participation à la fête

des écoles et au financement des cours d'anglais seront reconduits. Dès janvier, une benne d'Adour-Récup-métaux

sera mise à disposition des parents et des amis des écoles : le produit servira au financement de certaines sorties des élèves dont le programme a été présenté par les professeurs des écoles.

L'assemblée a aussi accepté un généreux don des commerçants de l'ACAI et évoqué en questions diverses la question du stationnement et de la sécurité aux abords des écoles. En présence de la municipalité bien consciente de la situation une commission mixte (parents- conseil municipal- enseignantes) est prévue début 2016.

Au fond, une association avec une équipe dynamique et surtout ouverte en grand aux bonnes volontés et aux forces de proposition. La coopération entre parents, enseignants, animateurs et commune est bien un enjeu éducatif de notre temps pour la réussite de tous les enfants.



Chœur de jeunes montois et de jeunes espagnols auxquels se sont joints trois folgariens pour un concert donné au profit de l'UNICEF le 28 mars 2015 au HOUGA

## LA VIE ASSOCIATIVE EN IMAGES



Téléthon 2015



Fêtes du HOUGA arrivée de la course cycliste

# Associatif & culturel



Catherine VANISCOTE



Réunion des anciens d'AFN



Passage de la transhumance le 17 septembre 2015



Concert du Nouvel An 2015



Carnaval 2015





## FRELONS ASIATIQUES

### QUE FAIRE EN PRESENCE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

- En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5m du nid.
- Ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels :
- Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée qui intervient. Vous pouvez vous procurer la liste de ces entreprises en mairie.
- Sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers.
- Il n'y a pas d'urgence à enlever un nid de frelons découvert à l'automne, ce nid est présent depuis plusieurs mois, il faut prendre le temps de faire analyser sa dangerosité.

• La destruction des nids en hiver (à partir de novembre) n'est d'aucune utilité car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid. La population restante va péricliter avec les gelées hivernales. Les quelques fondatrices pouvant rester dans le nid durant l'hiver ne seront très certainement pas aptes à recommencer un cycle.

• Le nid de frelons non détruit ne sera pas réinvesti l'année suivante. Il y a peu de probabilité qu'un nid se reconstruise à proximité immédiate de l'ancien nid l'année d'après. Le nid se dégradera naturellement avec la pluie et les oiseaux.

Pour enrayer la prolifération de cet insecte, une mobilisation citoyenne est en cours. L'objectif : installer des pièges dans des endroits ensoleillés, et si possible, à proximité des points d'eau. Le tout - et c'est la difficulté principale - en rendant ces pièges sélectifs afin de ne pas nuire aux autres insectes.

Voici un modèle de piège particulièrement astucieux, fourni par l'Association action anti frelon asiatique. Il possède une « piste d'atterrissage », qui est plus adaptée au vol rectiligne des frelons qu'un simple goulot de bouteille. Mais surtout, il laisse la vie sauve à tous ses autres visiteurs. Suffisamment large pour les frelons asiatiques, son ouverture de 9 mm bloque les frelons européens afin de ne pas leur nuire. De même, sa « piste de décollage » permet aux petits insectes de s'en extraire facilement et une éponge en mousse les empêche de se noyer. Large de 5,5 mm, la sortie est quant à elle trop petite pour les frelons, mais suffisante pour permettre aux abeilles de s'envoler.

Pour le réaliser :

- il suffit de rassembler 2 bouteilles d'eau (identiques de préférence), 2 abaisse-langue ou deux bâtonnets de glace, 1 paire de ciseaux, de la colle, de la ficelle, une éponge, un peu de bière brune et du miel.
- Découpez les tiers supérieurs des deux bouteilles et collez les ensemble par la base pour former une sorte de toupie.

□ Percez-y une ouverture de 9 mm de haut et de la largeur de votre premier abaisse-langue, que vous introduirez à l'intérieur.

□ Fermez le bouchon du haut, afin d'éviter que la pluie ne pénètre dans votre piège, mais laissez celui du bas ouvert pour créer une nasse qui empêchera le frelon asiatique de remonter.

□ Découpez une ouverture de 5,5 mm de haut dans la partie basse d'une de vos chutes de bouteille. Introduisez votre second abaisse-langue comme précédemment.

□ Installez l'éponge, découpée à la forme voulue, et arrosez la d'un mélange de miel et de bière brune, qui repoussera les abeilles mais attirera les frelons asiatiques. Si des abeilles venaient malgré tout à s'égarer dans votre piège, vous pouvez rajouter du vin blanc pour accroître la dissuasion.

□ Refermez votre piège, sans colle, afin de pouvoir facilement le nettoyer. Vous n'avez plus qu'à l'accrocher en plein soleil avec votre ficelle. N'oubliez pas de renouveler l'appât tous les 15 jours.

□ Lorsqu'une première reine frelon sera prise au piège, laissez-la à l'intérieur afin que ses phéromones attirent d'autres reines.



## FLEURISSEMENT



Cette année le Jury Départemental a particulièrement apprécié, la motivation et le souhait de préservation du cadre de vie des différents acteurs mobilisés autour de cette activité.

La commune fait partie du palmarès départemental 2015 pour :

Nouvel aménagement de la bibliothèque réalisé par les étés jeunes (plantations, noms sur ardoises, paillage)

Merci aux bénévoles qui fleurissent le village pour agrémenter le cadre de vie des flogariens

# Enfance & jeunesse

## ÉDUCATION SPÉCIALISÉE.

L'IME du Bas Armagnac accueille 50 enfants et adolescents de 7 à 19 ans majoritairement gersois en internat de semaine. Les plus jeunes résident au château du Peyran à Le HOUGA. A partir de 14 ans les adolescentes sont hébergées à NOGARO. Les enseignants de l'Unité d'Enseignement dispensent un enseignement adapté et individualisé permettant aux élèves de progresser.

Une formation professionnelle est dispensée dans les deux ateliers techniques ou en stage, en contrat d'alternance en entreprise, ou en centre de formation.

Les scolarisations externes s'effectuent dans les établissements scolaires de proximité.

Des équipes éducatives et de soins pluridisciplinaires apportent le soutien nécessaire à la réussite des projets.

Les activités proposées sont multiples et diversifiées, elles visent à promouvoir l'inclusion scolaire, sociale, professionnelle tout en respectant le rythme et les capacités de chacun.

Bien implanté sur la commune de Le Houga et dans son environnement, l'IME développe des partenariats constructifs avec tous les acteurs de la vie locale.

## UNE RENTRÉE 2015 HAUTE EN COULEURS.

**A**u retour des vacances d'été la grande préoccupation était de savoir si le chantier de transformation de nos bâtiments scolaires - il faudra leur donner un nom ! - serait terminé.

Le 25 août certaines entreprises étaient encore à pied d'œuvre. Le jour de la prérentrée, il restait quelques finitions. Le lendemain, la cuisine fonctionnait ! Nouveau préau entoile sous charpente en lamellé-collé et acier, nouveau dortoir en capacité de mettre au repos bien plus d'enfants qu'auparavant, nouvelle cuisine plus fonctionnelle, nouveau réfectoire au vitrage en damiers de couleur, nouvelles entrées aussi, plus conformes aux exigences d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Derrière la mobilisation des entreprises, sur un site partiellement occupé par les élèves, l'aide des crédits d'état, du conseil départemental, du conseil régional, de la Caf, sans omettre l'autofinancement de la commune, l'implication de nos services administratifs comme techniques aura été déterminante dans l'achèvement d'un chantier au long cours. Que tous soient ici remerciés !

Nos écoles veulent s'inscrire dans le siècle... pas au détriment des écoles voisines ! Le syndicat mixte « Gers numérique », en dotant gratuitement une classe, a rendu concrète l'entrée dans l'ère du numérique où évolueront les nouvelles générations. Des voleurs (on se demande s'ils ont des enfants ?) en ont décidé autrement après deux semaines de mise en service. Ils ne détruiront pas notre volonté d'aller de l'avant.

Un nombre total d'enfants affichant une belle stabilité, des enseignantes d'expérience ou nouvelles et bienvenues, un personnel éducatif conforté dans ses missions, des parents d'élèves soucieux d'accueil convivial et de participation, voilà bien de quoi construire une école de la réussite chez nous !



## CCBA ET ACTION ÉDUCATIVE FOLGARIENNE.

Depuis le 1er janvier 2015 la CCBA est devenue compétente en matière de Petite enfance, de temps périscolaire et extrascolaire. Si les sites où se déroulent les activités demeurent inchangés, la conséquence directe pour les personnels est une gestion communautaire. C'est l'allègement ainsi constitué pour la Caisse des écoles du Houga qui se répercute sur le budget communal et justifie notre choix d'une baisse des impôts locaux pour l'année en cours. Ceci, en dépit d'une diminution des dotations d'État de 33000€.

Au total, ce sont **sept agents** exerçant dans la nouvelle compétence « Enfance-Jeunesse » prise par la CCBA qui ont été mutés ou mis à disposition. Même chose pour les bâtiments où se déroulent les activités. Le chalet d'«Hougadougou », exclusivement consacré à l'extrascolaire durant les vacances a fait l'objet d'une convention de transfert avec la CCBA.

Grâce à l'adoption d'un **plan éducatif de territoire (PEDT)** validé par les instances départementales, c'est désormais à l'échelle communautaire que les actions éducatives sont conçues, tarifées et ouvertes aux enfants et adolescent-e-s des vingt-six communes. Le soutien des financements de la CAF au travers de la signature d'un nouveau contrat (CEJ) permet d'assurer le moyen terme.

Le **périscolaire** sous la direction de P.Miranda et de M. Réchède, à la fois lieu de vie, espace de rencontre sécurisant pour les familles et les enfants, temps éducatif de la diversité, y compris au moment des Temps d'Activités Périscolaires, connaît toujours une forte fréquentation. En moyenne, 22 enfants sont présents le matin, une centaine environ durant l'interclasse et la pause méridienne, une douzaine le soir, une quinzaine le mercredi après- midi et 52 durant les TAP.

L'**extra-scolaire**. Durant l'été, du 6 juillet au 21 août, ce ne sont pas moins de 154 enfants qui ont fréquenté « Hougadougou » représentant 102 familles. Durant les séjours de juillet comme d'août la tendance est au rajeunissement, c'est-à-dire que le groupe des moins de six ans est supérieur à celui des plus de six ans. Le fil rouge du « Tour de France » des régions françaises, les deux mini- séjours, les rencontres inter-centres avec Lannux et Nogaro, la journée passerelle avec le RAM auront permis d'atteindre les objectifs du Plan éducatif : lutte contre l'isolement en milieu rural, et utilisation des ressources de ce milieu (équitation ; jeux sportifs avec participation de certains clubs, course landaise, cinéma, parcs de loisirs, etc.).



Sur le site folgarien et sous la direction de Mélissa Réchède, le bilan de l'**Accueil de jeunes** ( 14ans- 17ans) est positif. Vingt-six adolescents (12 filles et 14 garçons) ont été au travail durant les matinées du 6 au 31 juillet avec une extension- détente jusqu'au 7 août. Les travaux devenus classiques depuis les origines de cet accueil, dans les services



aux espaces verts, aux services techniques,, à l'atelier Recycl'art, à l'accueil de loisirs, sont complétés par des après-midis récréatifs autour d'objectifs précis : favoriser l'expression des jeunes, leur participation active, leur prise d'initiative leur expression et les pratiques culturelles.

A souligner **les nouveautés de l'année** : l'articulation avec la CCBA a permis de partager avec le CLAN les actions de prévention des conduites à risques. L'entrée du SICTOM dans le dispositif chantier éducatif s'est avérée positive. Enfin, la touche finale de fin d'été, sous la forme d'un concert rock à Toujouse a été une initiative jeune accompagnée par la CAF.

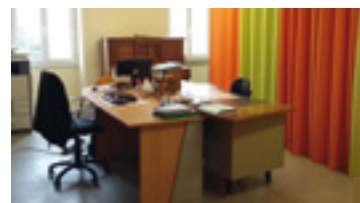
En bref, un encadrement éducatif qu'il faut remercier ainsi que des jeunes citoyens motivés et sérieux durant tout l'été font de bonnes nouveautés pour l'année prochaine.

## ÉDUCATION ET ACCUEIL ÉDUCATIF : COMBIEN D'ENFANTS ?

Voici le constat de l'effectif à la rentrée 2015 et sur l'année pour les accueils éducatifs.

Structure	Direction	Observations
Maternelle : <b>50</b> enfants.	Madame Ch. Capdeville	<b>Madame Hauret-Clos en Petite et Moyenne section. Madame Annie-CI Fleury le jeudi.</b> <b>ATSEM :</b> J. Laurent et S. Baldin.
Élémentaire : <b>64</b> enfants.	Madame I. Gallato	<b>Mesdames Charlemagne en CP/CE1 et Madame Tichit en Ce1/Ce2.</b>
Restauration scolaire : <b>110</b> repas.	Madame F. Tastet	Service des petits : <b>50</b> enfants. Service des grands : <b>60</b> enfants.
Accueil de loisirs associé à l'école.	Le matin : <b>22</b> enfants. Interclasse : <b>101</b> enfants. Le soir : <b>12</b> enfants.	Mesdames P. Miranda et M. Réchède.
Accueil de loisirs sans hébergement Hougadougou <b>154</b> enfants durant l'été.		Petites vacances sauf Noël et période estivale.
IME du Peyran : <b>49</b> enfants et adolescents de 7 à 19 ans.	Madame B. Mazars	Convention d'éducation entre les PEP 32 et la commune.

Le **Service Animation** occupe également un bureau au premier étage de la mairie, il est ouvert au public le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 16h



# Histoire & mémoire

*Les cérémonies en mémoire de nos disparus trouvent des Folgariens toujours assidus et nombreux. Celles de cette année dans le cadre de la commémoration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale n'ont pas failli à la tradition avec un temps de recueillement au « carré militaire » du cimetière central et un autre devant le monument aux morts.*

En 1915, les coups de bélier conçus par les états-majors pour percer le front continu à l'ouest s'avèrent des échecs sanglants. Le même jour, trois soldats folgariens, Joseph COURALET, Adrien DUPUY et Alfred LABARBE, le 16 février, sont tués en Champagne. Au moins huit autres le seront durant l'année la plus meurtrière du conflit. C'est aussi l'année où l'espoir d'une fin rapide des hostilités s'éloigne. Comme l'ont évoqué les écoliers avec le rôle des femmes à l'arrière du front, le pays s'installe dans une économie de guerre.

## DISTINCTIONS

Gérard LELY a été médaillé au titre de la reconnaissance de la Nation (TRN).



## En projet

### LA MATÉRIALISATION D'UN PARCOURS DE MÉMOIRE

Le souvenir du 6 août 1944 associe déjà les communes du Houga et de Toujouse mais de manière inégale, Bascaules étant l'épilogue tragique d'événements survenus au Houga. D'où l'idée de baliser un parcours que l'Association folgarienne des anciens combattants, une commission municipale et l'Office départemental des anciens combattants et victimes de guerre s'efforcent de concrétiser.



# Services municipaux

**Activité prise en compte jusqu'au  
1er décembre 2015**

## Urbanisme

10 déclarations préalables dont deux pour la pose de panneaux photovoltaïques et deux pour l'accessibilité dans des établissements recevant du public.

10 permis de construire dont quatre pour extension ou construction de maisons d'habitation ; trois pour des bâtiments agricoles.

## Service des eaux

735 abonnés ;  
15 réparations ;  
8 compteurs défectueux renouvelés.

Mise à jour du schéma d'assainissement.

## Horaires d'ouverture de la Mairie

• du lundi au vendredi  
de 8 heures 30 à 12 heures 30

Fermeture le jeudi après-midi

Tél. 05 62 08 90 57  
Mail : le-houga@wanadoo.fr

ACCUEIL DE LOISIRS :  
Mail : accueildeloisirs.lehouga@gmail.com

*Monsieur MASSENEZ a été Maire de notre commune de 1989 à 1995. Un hommage civil lui a été rendu à l'espace folgarien le 17 juin. Au niveau communal, il a créé le premier CLAE du Gers et la maison de retraite du HOUGA pour laquelle il fut précurseur sur la problématique Alzheimer.*

## JOIES ET PEINES À L'ÉTAT-CIVIL.

**Deux mariages célébrés avec nos félicitations pour :**

- Monique et Serge CLAVÉ ;
- Astrid et Adrien VINCENT

**Quinze naissances :**

- Nathan DULUC
- Justine DUPARC
- Timao TEIXEIRA
- Paola ORTEGA
- Gabriel CASTAGNON
- Julia DAL BEN BATISTA ;
- Léna JOUBERT
- Lola JOUBERT
- Soane MOELIKU
- Jules DE MARCHI
- Malo LECLERC
- Orphée VANDERMYNSBRUGGE
- Yannis GOUDJIL
- Léo POURROUQUET
- Lucie LANAVE ;

**Quinze décès :**

- Mario RUZZANTE
- Armande LAMORTE.
- Jacqueline FRAYSSINET.
- Albino BÉATO.
- Lionel JAVOY
- Paulette DUCOUSSO
- Prosper MASSENEZ.
- Anne MONGIS.
- Jean LABEYRIE.
- Yves SÉRIES.
- Christian TAPIAU.
- Paulette LAFFITTE.
- Juliette LANNELONGUE.
- Michelle DARBLADE.
- Mireille MARSAN.
- Georgette JAVOY.

